

Editorial du Maire



Informations municipales

Solution Vos interlocuteurs au Conseil Municipal.

Maîtriser les finances : budget primitif 2014

♥ Valoriser le patrimoine (les églises)

S Environnement

Enfance

⋄Rythmes scolaires

Vie associative

Les différentes associations
Planning des manifestations

Diffuser l'information

♥Journal

\$Guide d'accueil pour les nouveaux arrivants

Site Internet

Naissances/Décès/Nouveaux arrivants sur la commune.

SEspace jeux

Dés le 8 Avril j'ai appelé le nouveau conseil municipal à se mettre au travail dans l'unité et la sérénité afin qu'il œuvre pour le développement de la commune et votre bien être à tous. Les différentes commissions préparent les nombreux dossiers dont quelques uns seront évoqués dans ce journal, celui-ci sera aussi un outil au service des associations afin qu'elles puissent présenter leurs activités.

Je tiens à remercier les élus adjoints et les conseillers municipaux qui prennent à cœur leur fonction par leur présence assidue, ils s'investissent sans compter souvent au détriment des projets personnels, avec des contraintes portées aussi par le conjoint et la famille.

Dans le cadre des services à la population, les employés communaux, les structures communales offrent à toutes les tranches d'âges des services de qualité que l'on se doit de développer et améliorer en permanence.

Le 18 juin nous avons réunis l'ensemble des bureaux des associations et nous avons évoqué avec eux leurs volontés et leurs projets d'organisation en commun.

L'organisation de la fête patronale commence à donner le ton de ces synergies et de ces ententes.

Mais souhaitons avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, de partage et d'égalité des chances.

J'espère au plus profond de moi, que les six prochaines années que nous allons passer ensemble, se traduiront par une participation

active de toutes et de tous pour le bien de notre commune et de chacun d'entre nous.

Patrick GUICHEBAROU

Vos interlocuteurs au Conseil Municipal

De nouveaux élus avec les délégations et les commissions dans lesquelles ils siègent.

Délégations aux Adjoints :

- 1^{er} adjoint: Finances, Personnel communal et urbanisme - 2nd adjoint: Patrimoine, chemins ruraux, loisirs, animations, réception

- 3ème adjoint : Ecole maternelle, affaires sociales et personnes âgées, tourisme, vie culturelle, réception.



la nouvelle équipe municipale le jour de la passation des pouvoirs.

Les commissions:

En fonction de la répartition des sièges prévus dans les statuts de chacun des E.P.C.I. concernés et après avoir effectué le vote, ont été élus

CCBA: M. Patrick Guichebarou et Mme Josiane Hueso (vice présidente)

Syndicat de l'EAU: M. Patrick Guichebarou et M. Frédéric Ségat

SYMA NOGAROPOLE: M. Patrick Guichebarou et Mme Josiane Hueso

Syndicat Haute Vallée de l'Izaute : M Jean Michel Lassis et M. Jean Michel Laborde

Syndicat de la Douze: Mme Josiane Hueso et M. Jean Michel Lassis

Office du tourisme : Mme Béatrice Marchandise et Mme DI Giusto Nathalie

Association Maintien à domicile: Mme Béatrice Marchandise et Mme Josiane Caupenne

SICTOM: M. Jean Michel Laborde et M. Frédéric Duffour

Syndicat d'électrification : M. Jean Michel Laborde et M. Frédéric Ségat

CCAS: M. Patrick Guichebarou, M. Jean-Michel Lassis, Mme DI Giusto Nathalie, Mme Josiane Caupenne et Mme Béatrice Marchandise.

Les conseillers s'inscrivent dans des Commissions internes.

PPRT TIGF: M. Patrick Guichebarou et Mme Josiane Hueso RPI: Mme Béatrice Marchandise, Mme Nathalie Di Giusto, M. Frédéric Ségat et Mme Josiane Caupenne -2-

Appels d'offres: Mme Josiane Hueso, Mme Béatrice Marchandise, M. Hervé Bacquela, M. Jean-Michel Lassis.

Chemins: M. Frédéric Duffour, M. Christian Lefaix, M. Jean Michel Laborde et M.Hervé Bacquela.

Cimetières Cantiran: Mme Béatrice Marchandise

Cimetière Espagnet: M. Frédéric Duffour

Cimetière Caupenne village: M. Jean-Michel Laborde

Forêt: M. Christian Lefaix, M. Hervé Bacquela et M. Jean-Michel Lassis.

Bâtiments communaux : Mme Béatrice Marchandise, M. Jean-Michel Laborde, Mme Josiane Caupenne, Mme Nathalie DI Giusto

Relations avec les associations: Tous les membres du Conseil Municipal

Cérémonies: M.Jean-Michel Laborde, Mme Béatrice Marchandise, Mme Nathalie

DI Giusto, M. Jean-Michel Lassis

Communication: Mme Josiane Caupenne, Mme Béatrice Marchandise et Mme Nathalie DI Giusto, M. Jean-Michel Lassis, M. Jean Michel Laborde.

Commission urbanisme: Mme Josiane Hueso, M. Jean-Michel Laborde, M. Frédéric

Ségat et M. Hervé Bacquela.

Maîtriser les finances : BUDGET PRIMITIF 2014

Budget investissement	Recettes		Dépenses	
Emprunt	43 000 €	Eglises Renfort des églises, obligatoire	140 000€	
Prélèvement Recettes fonctionnement	50 944 €	Bois Recettes de fonctionnement : Redevance Périscolaire, vente de bois, maladie des agents	12 000 €	
TVA 2013	55 957€	Divers	6 000€	
Subvention	42 000€	Déficit 2013	33 901€	
Total	191 901€	Total	191 901€	
Fonctionnement	38 000€	Dépenses Courantes	108 000€ 140 000€ 130 000€	
Impôts et taxes	280 000€	Charges traitements		
Dotations de l'état	60 000€	Autres Charges		
Total 378 000€		Total	378 000€	

La restauration des églises de Caupenne et Espagnet

Les églises de Caupenne et Espagnet présentent toutes deux des fissures sur leurs murs. Coté cimetière pour Caupenne et coté opposé à l'entrée pour Espagnet. Cellesci sont dues à un affaissement des murs par manque ou faiblesse des fondations sur les deux monuments, la cause étant un mouvement des couches inférieures.

La précédente municipalité avait engagé le projet et retenu M. Xavier LACOSTE comme architecte.

Un petit rappel pour nos églises qui ont été construites avant 1905

En vertu de l'article 5 de la loi du 2 janvier 1907, les édifices cultuels et les meubles les garnissant en 1905 sont :

- propriété de la commune
- mis à la disposition des fidèles et des ministres du culte
- pour la pratique de leur religion
- sauf désaffectation...

Donc commune propriétaire - Clergé affectataire

Le conseil Municipal de Caupenne dans un souci de conserver son patrimoine, à l'unanimité, a conforté ce projet et donné son accord à M. Xavier LACOSTE pour lancer les travaux.

- spécialisée qui consiste à une étude géologique du terrain, par le biais de machines de forages, qui va permettre de trouver le meilleur système de fondation pour ce projet de consolidation. (travaux effectués récemment par une entreprise retenue sur appel d'offre).
- Dans un second temps un second appel d'offre sera réalisé pour retenir l'entreprise ou les entreprises pour mener ces deux chantiers de front.

Somme des travaux pour les deux édifices :

CAUPENNE

Création ou consolidation des fondations en style touche de piano Crépis d'embellissement



ESPAGNET

Création ou consolidation des fondations en style touche de piano Dépose et pose charpente Réfection de la voûte Accès handicapés

Ces travaux vont engager des coûts élevés, soit un devis estimatif des deux sites de : 161 700€ hors taxes, frais d'architecte compris. La commune, économiquement et sur deux budgets peut subvenir à ces frais. Toutefois et si nécessaire la municipalité est prête à recourir à l'emprunt sans pour autant amputer sa trésorerie. Le conseil municipal, dans un souci d'économie et avec l'aide de M. LACOSTE s'engage dans la recherche et l'obtention du maximum de subventions pour ces travaux.

ENVIRONNEMENT

ORDURES MENAGERES

Nous vous informons de la création de deux nouveaux postes de collectes d'ordures ménagères et de tri sélectif sur la commune.

Ces deux nouveaux sites, après concertation avec les services techniques du SICTOM, en l'occurrence M. Richard DAUBAS, seront établis :

- Au quartier de LARRENDAOU (Maylié, Couerbe Y, Couerbe J, Rech) où sera mi à disposition de ces familles, un container ordures ménagères et un container tri sélectif.
- Au village, situé derrière la cabine téléphonique, vous trouverez trois containers ordures ménagères, trois containers tri sélectif, un point verre ainsi qu'un point RELAIS (vêtements usagers).

En conséquence, le site du chemin Lassalle verra son lot de containers diminué et porté à deux de chaque catégorie, déplacement du point verre.

Ceci à été fait pour mieux répartir les points de collectes, de ce fait contenter les usagers. d'autres part, améliorer le visu de notre village où on ne voyait que cette enfilade de containers qui n'avait rien d'une œuvre d'art.

Toujours en concertation avec M. DAUBAS, sur nos souhaits ou doléances de Caupennois, les points de collectes suivants vont être déplacés de quelques mètres

- Le point collecte du chemin Arblade sera déplacé d'une vingtaine de mètre en amont du point existant.
- Le point de collecte d'Espagnet, sera déplacé côté chemin Bourgela dans le but de dégager la vue sur le métier.
- Le point de collecte du lavoir de Cantiran sera déplacé, point de collecte dangereux pour M. DAUBAS car la largeur de la chaussée est insuffisante (largeur réglementaire 4.50m), et réunifié au point de collecte du village de Cantiran.

Paris ne s'étant pas fait en un jour, le conseil municipal attend les devis du SICTOM pour la création des plates formes pour ces différents sites et espère leurs fonctionnalités d'ici la fin de l'année.

DECHETS: brèves du SICTOMOuest

Verre: 100%recyclé

10kg par peronne et par an d'emballages en verre ne sont pas recyclés . Pourquoi? Rappel des consignes de tri du verre.

Dans les colonnes, les emballages en verre sont à déposer sans les bouchons. Chaque bouteille pourra ainsi avoir une seconde vie. Aujourd'hui, 1 bouteille sur 3 finie dans les ordures ménageres.

Bouteilles et bocaux



Les 3 clés pour bien trier



Merci pour vos gestes de tri

Même si le geste est plus facile grâce aux nouvelles consignes de tri, nous semblons encore hésiter. pots de yaourts, poches, films, barquettes.... anjourd'hui tous les emballages se recyclent.

Que dois-je mettre dans ma poubelle JAUNE ?

I out ce qui emballe vos produits de consommation et le papier. Pour ne plus vous tromper, posez-vous la question "est-ce que mon déchet est un emballage?" Si la réponse est OUI, c'est pour le tri!

Dois-je laver mes emballages?

NON! Inutile de dépenser de l'eau, il suffit de bien les vider!

Pour gagner de la place, est-ce que je peux les imbriquer?

NON! Sinon pas de recyclage possible! Un plastique ne se recycle pas comme un papier. Alors, laissez vos emballages en vrac, bien séparés.

Appel au civisme: les conteneurs ne sont pas des déchetteries

Les plateformes de conteneurs sont trop souvent polluées par des dépôts d'encombrants. Utilisez le service gratuit des déchetteries. Dans les bacs marrons, déposez uniquement vos sacs poubelles, et dans les bacs jaunes, vos emballages. Ne laissez rien au pied des conteneurs.



37 kg de notre poubelle noire pourraient etre compostés directement chez nous. Réservez des à présent votre kit compostage.

427 log c'est le poids de notre production de déchets par habitant et par an à atteindre d'ici 2020. Nous en produisons aujourd'hui 524 kg/hab/an. Nous pouvons y arriver.

11.45%

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, appliqué sur la base du foncier bût, est maintenu malgré le coût du traitement et l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes.

sictom.ouest@wanadoo.fr 05.62.08.93.84



- 5 -

ENFANCE JEUNESSE

Les rythmes scolaires

Dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires qui seront mis en place à la rentrée 2014, les cinq communes qui forment le RPI ont décidé en accord avec les services du Conseil Général pour les transports et la Direction Académique pour la scolarité les aménagements suivants.

Les horaires :

Les Horaires			Fin des cours du mercredi		
Les horaires	Bus le matin	Début des cours	Fin des cours et début des TAP	Bus	Et horaires de Bus (Une garderie sera mise en place à Caupenne, Laujuzan, Magnan et Mormes)
Caupenne	8h10 et 8h50	9h00	16h00	16h45et 17h00	12h00 - Bus 12h00 et 12h15
Laujuzan	8h20 et 8h40	8h50	15h50	16h50 et 16h55	11h50 - Bus 11h50 et 12h10
Magnan	8h20 et 8h40	8h40	15h40	16h30 et 17h15	11h40 - Bus 11h40 et 12h30
Mormes	8h30	8h30	15h30	16h40 et 17h05	11h30 - Bus 11h30 et 12h20

BUS: Il y aura deux trajets de bus assurés par deux bus différents de manière à réduire le temps de transport pour les enfants. Les détails seront donnés le jour de la rentrée dans les cahiers des enfants.

24 heures d'enseignement par semaine + 1 h 00 d'activités pédagogiques complémentaires -→ avec la maitresse d'école.

45 minutes de Temps d'Activités Pédagogiques (TAP) les lundis, mardis, jeudis et vendredis après la classe et avant le passage du bus.

Les TAP ne sont pas obligatoires mais suite à l'enquête que nous avons menée on comptera à la rentrée 2014 :

- 9 enfants en TAP à Caupenne d'Armagnac
- 12 enfants en TAP à Mormes
- 13 enfants en TAP à Magnan
- 19 enfants en TAP à Laujuzan

Nous avons opté pour la gratuité des activités proposées et la mise en place d'animations intéressantes et profitables aux enfants.

-Caupenne d'Armagnac:

Activités artistiques sur l'année animées par Mme Sylvie Mathieu et Mme Véronique Lespes (Peinture, créativités, usage de différents supports, -6couture, crochet broderie, pâte à sel, maquillage, cuisine) \rightarrow l'objectif étant de stimuler la motricité fine et favoriser la concentration des enfants tout en proposant des activités ludiques et artistiques.

Activités motrices animées par un éducateur sportif du club de basket du

Houga

• 3 interventions des pompiers de Nogaro qui montreront aux enfants la conduite à tenir en cas de problème

Mormes:

Interventions sur l'année de Mme Garcia

Interventions d'un éducateur sportif du club de basket du Houga

• Interventions des pompiersles dangers domestiques, que faire en cas de malaise de la maitresse, les premiers secours etc...

Activités ludiques autour du livre

Magnan:

• Interventions d'un éducateur sportif du club de basket du Houga

• Interventions des pompiersles dangers domestiques, que faire en cas de malaise de la maitresse, les premiers secours etc...

Intervention du SICTOM – Education au respect de l'environnement

Activité potager (à la bonne saison)

Activité tennis

Activités ludiques autour du livre

Laujuzan:

Interventions d'un éducateur sportif du club de basket du Houga

• Interventions des pompiersles dangers domestiques, que faire en cas de malaise de la maitresse, les premiers secours etc...

Intervention du SICTOM – Education au respect de l'environnement

Activité théâtre sur le premier trimestre une fois par semaine

5 interventions d'un professeur de musique, présentations des instruments, trompette, flûte, trombone, saxophone, clarinette.

Initiation au tir à l'arc une fois tous les 15 jours.



Sécurisation des transports.

Les enfants du RPI



Sensibilisés par Mme Cavelan (maîtresse de

l'école maternelle) et par les personnels communaux, le Conseil Municipal en accord avec les services du Conseil Général a souhaité modifier le stationnement du bus qui transporte les enfants du RPI.

Ainsi la place située entre la mairie et l'école sera interdite au stationnement à compter de septembre 2014 pendant les journées de classe afin de permettre au bus de manœuvrer et de faire monter et descendre les enfants qui seront accompagnés par Mme Cabanacq.

Pour accéder à l'école ils passeront par le portail coté mairie.

Les parents, quant à eux attendront leurs enfants sur le parking habituel côté entrée principale de l'école.

Les collégiens et lycéens

Un passage piéton sera marqué au sol pour

permettre aux enfants qui descendent du bus en fin de journée de regagner l'abri bus (porche de la mairie). De même un zébra au sol de couleur jaune marquera l'emplacement de stationnement du bus.

Enfin des panneaux inviteront les automobilistes à lever le pied à l'approche du point de descente des enfants

LA VIE ASSOCIATIVE

Avec 11 associations, la dynamique associative et la diversité des associations de Caupenne d'Armagnac constituent une richesse qui contribue à faire vivre la commune, participe à son développement, favorise l'épanouissement individuel et collectif, et encourage l'apprentissage de la citoyenneté.

La commune de Caupenne d'Armagnac soutient et accompagne cette dynamique. Elle encourage les rencontres inter-associatives qui nourrissent la démocratie participative.

Associations	Présidents			
Aide aux victimes d'inceste	Mme Ducos Lavinia			
Les papillons jaunes	Mme Dular Marie			
Réveil Caupennois	Mme Darrieutort Pierrette			
Lou Toupie	Mme Dupouy Laurence			
Pêche	M. Monguilhem Claude			
Les Caup's Country	Mme Mazars Brigitte			
Reverb'air	M. Baute Thierry			
Syndicat de chasse	M. Brettes J-Pierre			
Comité des Fetes	M. Peyret Fabien			
Foyer Rural	Mme Pesquidous Catherine			
ASA de Caupenne	M. Lassis Jean-Michel			

(Articles rédigés et présentés par certaines associations).

Le Foyer Rural de Caupenne d'Armagnac est affilié à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Gers ce qui nous permet entre autre d'organiser des concours de quilles.

Malgré la disparition brutale de Francis Claverie, figure emblématique du monde des quilles, nous poursuivrons cette activité.



Nous organisons notre

7º vide-greniers le dimanche 14 septembre

Depuis la 1^{ère} édition, l'emplacement est gratuit pour les habitants de la commune ; le midi, exposants et visiteurs ont la possibilité de se restaurer pour 5 € (grillades, frites, un verre de vin).

Après la trêve estivale, les séances de gymnastique d'entretien reprendront le mardi 16 septembre de 19 h à 20 h. Une réunion d'information aura lieu le mardi 9 septembre à 19 h dans la Salle des Associations.

<u>Le Réveil Caupennois</u> a été créée le 26 mars 1993, à l'initiative d'une poignée de caupennois qui souhaitaient avant tout organiser des bals musette.

Cette association, qui relève du régime de la loi 1901 est ouverte à toutes les générations.

Son but est de distraire la population sous forme culturelle, sportive ou récréative. Ses principales activités se résument à :

- une après-midi « passe temps » par mois (le 2^{ème} vendredi) où les adhérents jouent au loto, à la belote ou autres jeux de société,



- un voyage annuel,
- la participation aux interclubs de pétanque et de belote
- l'assemblée générale avec son traditionnel repas.

Le 11 juillet a été la dernière après-midi « passe temps » avant la trêve estivale. Nous avons clôturé par un petit repas et ce fut l'occasion de fêter les anniversaires des adhérents nés au cours du 1^{er} semestre.

Le 11 septembre nous recevrons les clubs voisins pour l'interclubs de pétanque.

Les CAUP'S COUNTRY Association créée en 2011 par un trio féminin, animées par la même passion de la danse en ligne : COUNTRY et LINE DANCE. On retrouve à la Présidence Brigitte MAZARS, au Secrétariat Marie Claire BAUL et au Budget Véronique LESPES ;

Les cours ont lieu à la salle des fêtes de Caupenne :

- le lundi pour les débutants de 20h à 21h30 avec Brigitte ou Marie Claire
- le jeudi pour les novices sur les mêmes horaires avec Véronique.
- A la rentrée un niveau supplémentaire sera créé pour les intermédiaires Pour leur permettre d'évoluer et de se perfectionner les trois animatrices se rendent une à deux fois par mois à la Line Dance Académy de Mirande pour apprendre les différentes techniques de pas, les nouvelles danses, et acquérir la formation nécessaire pour pouvoir enseigner ensuite, dans leur niveau de cours respectif. Cette année 42 adhérents étaient inscrits, le sexe féminin est plus nombreux.

Il a été créé un groupe d'animation et de démonstration qu'on a pu voir cette année en :

- Septembre : animation à Barbotan
- Animation à Cravencéres
- Novembre : animation au Carrefour de
- Nogaro
- Décembre : participation au bénéfice du Téléthon
- Janvier 2014: animation à Manciet
- Juillet : participation à l'Écofête du Pesqué à Perchéde



Nos CAUP'S COUNTRY

La Présidente donne rendez-vous, pour la prochaine rentrée, à tous les passionnés de danse « Country », débutants ou initiés, jeunes ou adultes, le lundi à partir de 20h à la salle des fêtes de Caupenne pour essayer et d découvrir de nouvelles chorégraphies dans une ambiance conviviale et amicale.

Les Papillons Jaunes créée en 2007 : Le but de l'association est d'organiser des lieux de rencontres pour la promotion des savoirs faire artistiques et pour l'échange de compétences en vue d'encourager et de valoriser l'expression créative de chacun ou de chacune.

Nombre d'adhérents restreints, cotisation annuelle de 15€. Activités ponctuelles ouvertes au public avec une participation de 5 à 10€.

Activités en 2014 :

Tea time chez Hélène, Marché d'art à Averon Bergelle, Atelier de collages, Sortie culturelle à la découverte d'une exposition de poterie à l'abbaye d'Arthous, Atelier de verrines et dégustation.

Reprise des ateliers en Septembre

A chacun sa spécialité!! Et toujours dans la bonne humeur!!!



Association Syndicale Autorisée de Caupenne (ASA) Créée en 1972,

ayant pour objet l'assainissement de la vallée du Midour et de l'Izaute. En 1985, passage sous l'autorité de la Préfecture, de nouveaux objectifs :

- Assainissement
- Drainage
- Irrigation
- Amélioration foncière

En 1987, décision de créer le barrage du Tillet (670000m3) avec un bassin versant de 517ha.

Restructuration foncière pour débloquer l'emprise du lac grâce à la SAFER, entrée de la commune dans les échanges. Un bail emphytéotique est accordé par la commune à l'ASA pour un loyer de 900€/an.

En 1988, élargissement des compétences au reboisement et création du lac.

En 1989, début de l'irrigation. 500ha irrigués pour 25 adhérents.

En 1990, création de la station au Midour.

Le mot du président,

Le lac de Caupenne est un outil indispensable pour les exploitations agricoles. Les irrigants propriétaires de l'ouvrage sont heureux que les Caupennois puissent profiter de ce beau site pour leurs loisirs. Cet ouvrage parfaitement intégré dans le paysage a une grande richesse faunistique, floristique, et c'est un formidable outil pédagogique. Désormais l'ASA de Caupenne est une des 11 associations qui ouvre son patrimoine culturel en tenant compte des obligations sécuritaires.

Quelques aménagements seront nécessaires pour rendre ce lieu riche en biodiversité plus accessible, plus accueillant et pour ces travaux la solidarité et le bénévolat associatif seront mis à contribution.

Profitez bien de la nature en la respectant!!!



<u>LA SOCIETE DE CHASSE</u>, lors de son assemblée générale, a rendu un vibrant hommage à son ancien président **DANIEL MAZARS** décédé d'une cruelle maladie il y a quelques mois. Outre l'immense travail effectué par Daniel, Michel COUTET a rappelé qui était cet homme particulièrement attachant et associait à cet hommage son épouse Brigitte présidente des Caup's country et toujours membres du bureau.

Rapport moral et compte rendu financier font ressortir une situation positive et des comptes équilibrés.

Le bureau informe les gens de la commune, suite à plusieurs demandes, qu'il est tout à fait possible de vendre de la viande de chevreuil et vous êtes priés de vous faire connaître auprès des responsables.

Le bureau de la société de chasse se compose de :

Président : Jean Pierre Brethes Vice-président : Christian Lefaix

Secrétaire : Michel CoutetTrésorière : Brigitte Mazars

• Trésorier adjoint : Christophe Cavaud

• Membres : Claude Monguilhem, Claude Lassis, Philippe Lassis, Ducom Joël, Michel Bidot, David Brethes, Hubert Tartas

Une permanence sera assurée le vendredi 12 septembre à partie de 18h à la salle des associations pour la vente des cartes de chasse sachant que le prix de celles-ci est inchangé

<u>Ouverture Générale</u> <u>DIMANCHE 14 SEPTEMBRE</u>



Le Comité des Fêtes de Caupenne vous invite à la préparation des fêtes 2014 qui commencera le samedi 23 Août à partir de 8h30 et vous communique son programme.

Vendredi 29 Août

20H00 Soirée tapas avec démonstration des CAUP'S COUNTRY.

22H00 Concert Gascoun

Samedi 30 Août

8H00 Petit déjeuner au village

9H00 Concours de pêche, randonnée pédestre et équestre

13H00 Apéritif, sangliers à la broche (inscriptions, traiteur ENZO)

15H00 Ball-trap

16H00 Jeux enfants (gratuits)

20H00 Apéritif et repas animé par BRASSATTACK

21H00 Paella à volonté (inscriptions, traiteur ENZO)

23H00 Soirée animée par Disco Pulsar

Dimanche 31 Août

12H00 Apéritif offert par la municipalité suivi du repas communal animé par les INCOGNITOS

15H00 Jeu gonflable gratuit pour les enfants de 3 à 12 ans

16H00 Concours de quilles

20H00 Apéritif

Inscriptions obligatoires pour les repas au 05 62 09 02 81 (mairie) ou au 06 89 57 51 74



Espace détente

Quelques idées pour vos apéritifs d'été

TORTILLA

Ingrédients:

- 1 Kg de pomme de terre (variété à frire)
- 1 à 2 oignons suivant la grosseur et convenance de goût
- · 6 œufs
- sel

Recette:

- Couper les pommes de terre en frites épaisses, les couper ensuite en fines lamelles
- Couper les oignons en petits dés
- Faire frire dans un poêle profonde et mettre les oignons cinq bonne minute après avoir commencé les pommes de terre de façon que tout soit cuit en même temps.
- Dans un saladier, cassez les œufs, salez et poivrez, bâtez les légèrement et incorporez les pommes de terre et l'oignon. Vous devez faire l'épaisseur de la tortilla avec la préparation et non avec les œufs

Dans une petite poêle versez la préparation, faire saisir les deux faces, finir la cuisson à feu moyen en retournant la tortilla 2 à 3 fois

MOULES à la PLANCHA

Ingrédients:

- Moules
- · Huile d'olive
- Tabasco
- Ail déshydraté

Recette:

Dans une petite bouteille d'huile d'olive, rajoutez quelques gouttes de Tabasco (plus ou moins suivant si l'on veut que cela soit épicé ou non), bien mélanger.

Etaler les moules sur la plancha très chaude, lorsqu'elles commencent à s'ouvrir les arroser de la préparation d'huile d'olive et de Tabasco après l'avoir au préalable bien secouée, mélanger les moules à la préparation et renouveler l'opération.

Une fois les moules cuites, les placer dans un récipient avec couvercle, saupoudrer d'ail déshydraté (plus ou moins suivant le goût, secouer et servir immédiatement avec un rosé bien frais pour un apéritif convivial

Que vous at dises : vous permet d'être informé sur les actualités de la commune et de ses associations.

Le guide d'accueil pour les nouveaux arrivants que vous pourrez trouver très prochainement en mairie, il facilitera la vie au sein du village.

Rédaction et mise en pages

Par la commission information Béatrice Marchandise, Jean Michel Lassis, Nathalie Di Giusto, Jean Michel Laborde, Josiane Caupenne

Prochaine parution le 12. Décembre
Les articles seront déposés auprès des responsables avant le 11. Novembre

MAIRIE

Accueil général

Adresse

Le Village 32110 Caupenne-d'Armagnac

Horaires d'ouverture

Du lundi au mardi : de 14h00 à 18h00

Le mercredi : de 14h00 à 16h00

Du jeudi au vendredi : de 14h00 à 18h00

Contacts

Téléphone :

+33 5 62 09 02 81

Télécopie:

+33 5 62 69 08 54

Courriel:

mairie.caupenne-armagnac@ wanadoo.fr